INFORMATIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ

MEATER Pro XL

Type de pile du chargeur	Lithium
Tension nominale de la pile du chargeur	3.7V
Taille de la pile du chargeur	14 x 50mm (AA) par cellule
Quantité de piles du chargeur	1
Numéro de modèle du chargeur	MT-MX201, MT-XL20, MT-CX20
Numéro de modèle de la sonde	MT-PR21, MT-PR24
Tension nominale de la pile de la sonde	2.4V
Capacité de la sonde	3mAh
Fréquence de fonctionnement	2402 - 2480 MHz
Fréquence WLAN	2412 - 2462 MHz
Nom et adresse de l'importateur	**Apption Labs**, 66 Commercial Square, Leicester, LE2 7SR, Royaume-Uni **MEATER,** 3779 Cahuenga Blvd Studio City, CA 91604 États-Unis **Apption Labs GmbH**, Frei-Otto-Straße 4, 80797 München, Allemagne

Avant toute utilisation, veillez à lire l'ensemble des instructions

Veuillez lire l'intégralité de ce manuel avant d'utiliser votre produit MEATER. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des dégâts matériels, des blessures corporelles, ou même la mort. Si vous assemblez ce produit pour une autre personne, fournissez-lui ce manuel afin que celle-ci puisse le lire et le conserver pour toute référence ultérieure

AVERTISSEMENT

Risque de brûlures

Le non-respect des avertissements ci-dessous peut entraîner l'explosion de la sonde MEATER et occasionner des blessures ou des brûlures graves.

Insérez systématiquement la sonde MEATER au-delà du cran de sécurité (le point d'insertion minimum) afin d'éviter d'endommager le produit et de vous blesser.

NE PLACEZ PAS l'unité de chargement du produit MEATER directement sur le couvercle d'un barbecue ou trop près d'une surface chaude.

NE RETIREZ PAS la sonde lorsqu'elle est exposée à la chaleur. La sonde doit être insérée et retirée des aliments à distance de toute source de chaleur.

Utilisez à tout moment des lunettes de protection lors du retrait de la sonde une fois que celle-ci a dépassé la température maximale ou qu'elle est entrée en contact direct avec des braises ou des flammes.

Si la sonde venait à tomber dans le feu ou entrer en contact direct avec une source de chaleur, éteignez l'appareil de cuisson et fermez immédiatement le couvercle. Laissez la sonde refroidir complètement avant de la retirer.

NE LAISSEZ PAS la sonde entrer en contact avec des braises ou des charbons de bois chauds.

La sonde sera chaude pendant et après utilisation. Portez des gants résistant à la chaleur lorsque vous manipulez la sonde.

Risque de maladies d'origine alimentaire

La consommation de viandes, de volaille ou de fruits de mer crus ou insuffisamment cuits peut augmenter votre risque de maladie d'origine alimentaire. Faites impérativement cuire vos aliments à des températures recommandées par l'USDA

ATTENTION

Risque de dégâts matériels

Insérez systématiquement la sonde MEATER au-delà du cran de sécurité afin d'éviter tout dégât.

N'UTILISEZ PAS la sonde dans un micro-ondes ou un autocuiseur.

NE PLACEZ PAS l'unité de chargement du produit MEATER sur une surface chaude.

NE LAISSEZ PAS tomber la sonde sur des surfaces dures.

N'UTILISEZ PAS de produits de nettoyage contenant de l'alcool, de l'ammonium, du benzène ou des abrasifs, ceux-ci pouvant endommager l'appareil.

NE PASSEZ PAS la sonde sous l'eau froide immédiatement après la cuisson. Laissez-la refroidir avant de la laver.

NE DÉPASSEZ PAS la limite interne du capteur de la sonde de 221°F (105°C) ou la limite du capteur ambiant de 1000°F (550°C. Les températures supérieures à ces températures maximales risquent d'endommager la sonde.

N'EXPOSEZ PAS l'unité de chargement du produit MEATER à l'humidité. Gardez le produit couvert en cas d'intempéries et ne le déposez pas dans l'évier.

Rangez la sonde dans un endroit sec et frais lorsque vous ne l'utilisez pas.
Ce produit est destiné exclusivement à un usage alimentaire. Utilisez-le uniquement aux fins prévues.

Risque lié à une pointe

Pointez toujours la sonde MEATER loin de vos doigts et de votre corps. Tout contact peut entraîner des blessures. Tenez-la hors de portée des enfants

Risque de décharge électrique

Conservez la station de recharge de la sonde à l'écart de l'eau et des liquides. Le non-respect de cette consigne peut provoquer une décharge électrique. Assurez-vous que la sonde est complètement sèche avant de la replacer dans la station de recharge

Pour commencer

Avant d'utiliser votre produit MEATER Pro XL, assurez-vous que celui-ci est chargé et que vous avez bien lu les informations importantes relatives à la sécurité se trouvant sur cette page

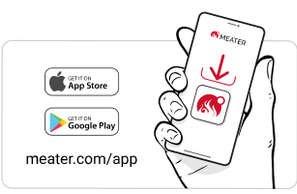

Si vous avez besoin d'aide pour utiliser votre appareil MEATER ou pour toute question, veuillez consulter notre Assistant en ligne et notre FAQ. Si vous avez besoin de parler à un membre de notre équipe d'assistance dédiée, vous pouvez utiliser l'Assistant en ligne pour vous aider à vous diriger vers l'équipe appropriée

Assistance

Dépannage étape par étape et assistance client

FAQ

Des réponses aux questions les plus courantes

Nous contacter

Demandes d'informations commerciales, presse et influenceurs

À quelle température maximale la sonde MEATER peut-elle être utilisée ?

La température maximale que la pointe ambiante des sondes MEATER peut supporter est de 1000°F (550°C).

La température maximale que le capteur de température interne peut supporter est de 221°F (105°C)..

Afin de garantir la sécurité de la sonde, l'application MEATER vous alertera lorsque vous vous approcherez de ces limites..

Veillez à insérer systématiquement la sonde MEATER dans votre viande au-delà du cran de sécurité afin d'éviter d'endommager le capteur interne.

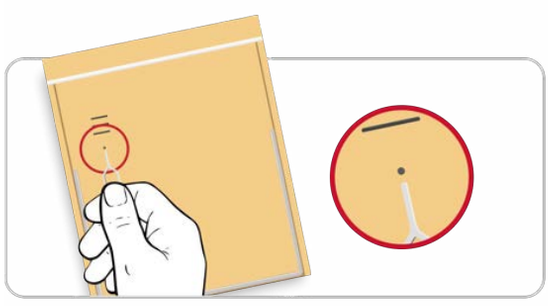

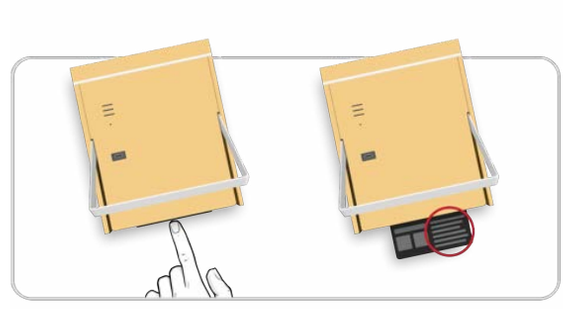

Pour réinitialiser le MEATER Pro XL, maintenez enfoncé le bouton de réinitialisation à l'arrière de l'appareil pendant quelques secondes.

Le panneau arrière du MEATER Pro XL n'est pas amovible. Pour localiser le numéro de série et les informations de conformité, appuyez sur le tiroir rétractable situé sous le support du MEATER Pro XL. Cela libérera le tiroir. Appuyez à nouveau pour le refermer.

Informations importantes relatives à la sécurité

Cuisson au charbon de bois

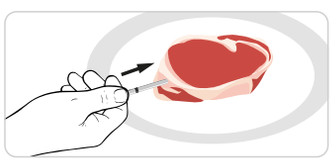

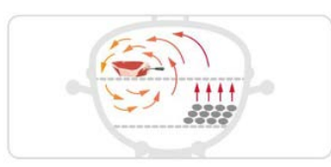

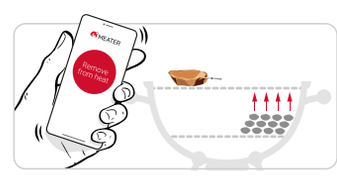

Insérez systématiquement la sonde MEATER au-delà du cran de sécurité..

Assurez-vous que la sonde est fermement insérée et qu'elle reste bien en place avant de démarrer la cuisson.

NE CUISINEZ PAS avec la sonde MEATER si celle-ci ne peut pas être insérée au-delà du cran de sécurité.

Lavez-vous impérativement les mains après avoir manipulé de la viande crue.

Placez la viande sur votre grille sans contact direct avec le feu.

NE RETIREZ PAS la sonde avant d'avoir retiré votre viande de la grille.

Utilisez à tout moment des lunettes de protection lors du retrait de la sonde une fois que celle-ci a dépassé la température maximale ou est entrée en contact direct avec des braises ou des flammes.

Retirez la viande de la grille avec précaution quand l'application MEATER vous y invite.

NE RETIREZ PAS la sonde de la viande lorsque celle-ci se trouve sur la grille.

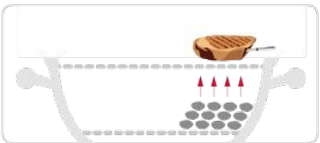

Une fois reposée (et saisie), vous devez attendre que la température ambiante baisse à des niveaux sûrs avant de retirer la sonde MEATER.

Si la sonde est difficile à retirer, tirez et tournez l'extrémité ambiante. Ne pliez pas la sonde contre la viande.

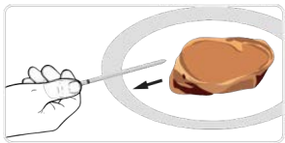

Laissez reposer votre viande jusqu'à ce que l'application vous indique qu'elle est prête.

Une fois prête, vous pouvez saisir votre steak à l'envers sur chaleur directe (au-dessus des braises) sur votre grill, pour une finition délicieuse.

Une fois votre viande saisie, vous pouvez la servir et vous régaler !

Informations d'ordre général

Informations destinées à l'utilisateur

Avertissement : les changements ou modifications apportés à cet appareil qui ne sont pas expressément approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent invalider la capacité de l'utilisateur à utiliser l'équipement.

Numéro de modèle du chargeur MEATER : MT-MX201, MT-XL20, MT-CX20
Numéro de modèle de la sonde MEATER : MT-PR21, MT-PR24

Brevets : meater.com/patents

Sonde MEATER Pro
MT-PR21 - MT-PR24 FCC ID: 2AI5MTP2
MT-PR21 - MT-PR24 IC: 24713-MTP2
CAN ICES-3 (B) / NMB-3 (B)

MEATER Pro XL
MT-MX201, MT-XL20, MT-CX20 FCC ID: 2AI5IMTX2
MT-MX201, MT-XL20, MT-CX20 IC: 24713-MTX2
CAN ICES-3 (B) / NMB-3 (B)

Par la présente, Apption Labs Ltd déclare que le type d'équipement radio MEATER Pro XL (MT-MX201, MT-XL20, MT-CX20) et MEATER Probe (MT-PR20 - MT-PR24) est en conformité avec la directive 2014/53/UE.

Le produit est conforme à la directive sur les équipements radio et aux normes applicables, et répond aux exigences LFGB en matière de contact alimentaire

Déclaration de la FCC relative à la conformité

Cet appareil est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

Déclaration de la Commission fédérale des communications relative aux interférences

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites d'un appareil numérique de classe B, conformément à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l'énergie à radiofréquence et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut provoquer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, rien ne garantit que des interférences se produiront dans une installation particulière. Si cet équipement provoque des interférences nuisibles à la réception radio ou télé, ce qui peut être déterminé en éteignant et en allumant l'équipement, l'utilisateur est encouragé à essayer de corriger les interférences en mettant en œuvre l'une des mesures suivantes:

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Augmenter la séparation entre l'équipement et le récepteur.
- Connecter l'équipement à une prise se trouvant sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté.
- Consulter le vendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.

Déclaration de la FCC relative à l'exposition aux radiations

Cet équipement est en conformité avec les limites d'exposition aux rayonnements établies par la FCC pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé à une distance minimale de 20 cm entre le radiateur et votre corps.

La marque et les logos Bluetooth® sont des marques déposées appartenant à Bluetooth SIG, Inc. et toute utilisation de ces marques par Apption Labs est réalisée sous licence. Les autres marques et noms commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Mise en garde de la FCC : tout changement ou modification non expressément approuvé par la partie responsable de la conformité peuvent invalider la capacité de l'utilisateur à utiliser cet équipement.

Déclaration du ministère de l'Industrie canadien (IC)

Cet appareil contient des émetteurs / récepteurs exemptés de licence conformes au(x) RSS exempté(s) de licence du ministère de l'Industrie du Canada. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :
(1) Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences.
(2) Cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil..

REMARQUE IMPORTANTE
Déclaration de l'IC relative à l'exposition aux rayonnements.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Déclaration de conformité
Nous, Apption Labs GmbH, déclarons sous notre seule responsabilité que le produit mentionné ci-dessus est conforme et répons aux exigences essentielles de la directive européenne indiquée. La déclaration de conformité de l'UE peut être demandée à l'adresse Web indiquée sur l'emballage.

Élimination de l'emballage
Jetez l'emballage en séparant les matériaux d'un seul type. Jetez le carton avec les déchets papiers du service de collecte des matières recyclables.

Élimination du produit
(Applicable dans l'Union européenne et dans d'autres États européens dotés de systèmes de collecte séparée des déchets réutilisables)
Les appareils inutilisables ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères ! Si le produit ne peut plus être utilisé, les utilisateurs sont tenus par la loi de jeter ceux-ci séparément de leurs déchets ménagers, à savoir : dans un point de collecte de leur communauté/quartier. Cela garantit que les appareils inutilisables sont recyclés de manière professionnelle et exclut également les conséquences négatives pour l'environnement. C'est pourquoi les équipements électriques portent le symbole illustré ici.

Les piles et piles rechargeables ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères ! En tant qu'utilisateur final, vous êtes tenu par la loi d'apporter toutes les piles et piles rechargeables, qu'elles contiennent ou non des substances nocives*, à un point de collecte géré par la commune ou chez un commerçant, afin de permettre leur élimination d'une manière respectueuse de l'environnement.
Apportez le produit (y compris la pile ou la pile rechargeable) à votre point de collecte et assurez-vous qu'il est déchargé.
*libellées : Cd = cadmium, Hg = mercure, Pb = plomb

Informations complémentaires
https://support.meater.com/contact-us

Garantie limitée et politique de retour

Apption Labs garantit par la présente que le MEATER Plus est exempt de défauts de pièces, de matériaux et de fabrication dans des conditions d'utilisation et d'entretien normales sur une période de deux ans (2) s'il est acheté dans l'UE, en Grande-Bretagne, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande ; et de un an (1) aux États-Unis et dans tous les autres pays à compter de la date d'achat initial. Cette garantie n'inclut pas les frais d'expédition associés aux pièces ou produits sous garantie.

Apption Labs ne sera pas responsable en vertu de cette garantie ou de toute garantie implicite pour les dégâts indirects ou consécutifs. Cette garantie donne au client de détail des droits légaux spécifiques, et celui-ci peut bénéficier d'autres droits variables selon l'état et le pays.

Cette garantie sera considérée nulle si le produit MEATER n'est pas assemblé ou utilisé conformément aux instructions d'utilisation fournies ; si le produit est revendu ou échangé avec un autre propriétaire ; si des composants ou accessoires non compatibles avec le produit ont été utilisés ; si le produit a été utilisé dans une application commerciale ou de restauration ; ou si l'utilisateur a abusé du produit ou n'en a pas assuré l'entretien.

Pour traiter une réclamation au titre de la garantie, Apption Labs peut exiger une preuve de votre achat. Vous devez donc conserver votre reçu ou votre facture.

L'intégralité de la garantie et de la politique de retour est disponible sur notre site Web en ligne, à l'adresse meater.com/warranty-returns.

L'ensemble des politiques de l'entreprise sont disponibles sur notre site Web en ligne, à l'adresse meater.com/support, et remplacent toute information trouvée dans ce guide de l'utilisateur.

Si des réparations ou un entretien sont nécessaires au titre de cette garantie pendant la durée de la garantie limitée, veuillez contacter l'équipe de satisfaction client via l'adresse meater.com/support.

Recyclage et DEEE

The below section details MEATER's compliance with WEEE disposal of waste electrical and electronic equipment.

Austria
Österreich EU-Recht in nationales Recht umgesetzt.
Die Umsetzung stellt sicher, dass Elektro- und Elektronikgeräte aus privaten Haushalten kostenlos an öffentlichen Sammelstellen zurückgegeben werden können.
Elektro- und Elektronik-Altgeräte dürfen nicht mehr im gemischten Siedlungsabfall entsorgt werden, sondern müssen bei den dafür vorgesehenen Sammelstellen abgegeben werden. Funktionale Geräte können wiederverwendet oder wertvolle Komponenten aus defekten Geräten recycelt werden. Dies soll zu einer effizienteren Ressourcennutzung und damit zu einer nachhaltigeren Entwicklung beitragen. Zudem können nur durch die getrennte Sammlung gefährliche Bestandteile der Geräte (wie FCKW oder Quecksilber) adäquat behandelt und somit negative Auswirkungen auf die Umwelt und die menschliche Gesundheit vermieden werden. Sie haben kostenlose Rückgabe- und Sammelmöglichkeiten für Ihre privaten Altgeräte bei den Kommunen und den Herstellersystemen. Einen Überblick über die bestehenden Sammelstellen erhalten Sie auf folgender Website: https://secure.umweltbundesamt.at/eras/registerabfrageEAGSammelstelleSearch.do.
Alle elektrischen und elektronischen Geräte für den Haushalt sind mit dem Symbol einer durchgestrichenen Mülltonne gekennzeichnet. Diese Geräte können bei allen unter dem Link aufgeführten Sammelstellen abgegeben werden und dürfen nicht über den Hausmüll entsorgt werden.

Germany
Verpackungsregister Lucid: DE1636919034729

Batterieregistrierung: DE99905415

Elektro- und Elektronikgeräte
Informationen für private Haushalte
Das Elektro- und Elektronikgerätegesetz (ElektroG) enthält eine Vielzahl von Anforderungen an den Umgang mit Elektro- und Elektronikgeräten. Die wichtigsten sind hier zusammengestellt.
1. Getrennte Erfassung von Altgeräten
Elektro- und Elektronikgeräte, die zu Abfall geworden sind, werden als Altgeräte bezeichnet. Besitzer von Altgeräten haben diese einer vom unsortierten Siedlungsabfall getrennten Erfassung zuzuführen. Altgeräte gehören insbesondere nicht in den Hausmüll, sondern in spezielle Sammel- und Rückgabesysteme.
2. Batterien und Akkus sowie Lampen
Besitzer von Altgeräten haben Altbatterien und Altakkumulatoren, die nicht vom Altgerät umschlossen sind, sowie Lampen, die zerstörungsfrei aus dem Altgerät entnommen werden können, im Regelfall vor der Abgabe an einer Erfassungsstelle vom Altgerät zu trennen. Dies gilt nicht, soweit Altgeräte einer Vorbereitung zur Wiederverwendung unter Beteiligung eines öffentlich-rechtlichen Entsorgungsträgers zugeführt werden.
3. Möglichkeiten der Rückgabe von Altgeräten
Besitzer von Altgeräten aus privaten Haushalten können diese bei den Sammelstellen der öffentlich-rechtlichen Entsorgungsträger oder bei den von Herstellern oder Vertreibern im Sinne des ElektroG eingerichteten Rücknahmestellen unentgeltlich abgeben.
Rücknahmepflichtig sind Geschäfte mit einer Verkaufsfläche von mindestens 400 m2 für Elektro- und Elektronikgeräte sowie diejenigen Lebensmittelgeschäfte mit einer Gesamtverkaufsfläche von mindestens 800 m2, die mehrmals pro Jahr oder dauerhaft Elektro- und Elektronikgeräte anbieten und auf dem Markt bereitstellen. Dies gilt auch bei Vertrieb unter Verwendung von Fernkommunikationsmitteln, wenn die Lager- und Versandflächen für Elektro- und Elektronikgeräte mindestens 400 m2 betragen oder die gesamten Lager- und Versandflächen mindestens 800 m2 betragen. Vertreiber haben die Rücknahme grundsätzlich durch geeignete Rückgabemöglichkeiten in zumutbarer Entfernung zum jeweiligen Endnutzer zu gewährleisten.
Die Möglichkeit der unentgeltlichen Rückgabe eines Altgerätes besteht bei rücknahmepflichtigen Vertreibern unter anderem dann, wenn ein neues gleichartiges Gerät, das im Wesentlichen die gleichen Funktionen erfüllt, an einen Endnutzer abgegeben wird. Wenn ein neues Gerät an einen privaten Haushalt ausgeliefert wird, kann das gleichartige Altgerät auch dort zur unentgeltlichen Abholung übergeben werden; dies gilt bei einem Vertrieb unter Verwendung von Fernkommunikationsmitteln für Geräte der Kategorien 1, 2 oder 4 gemäß § 2 Abs. 1 ElektroG, nämlich „Wärmeüberträger", „Bildschirmgeräte" oder „Großgeräte" (letztere mit mindestens einer äußeren Abmessung über 50 Zentimeter). Zu einer entsprechenden Rückgabe-Absicht werden Endnutzer beim Abschluss eines Kaufvertrages befragt. Außerdem besteht die Möglichkeit der unentgeltlichen Rückgabe bei Sammelstellen der Vertreiber unabhängig vom Kauf eines neuen Gerätes für solche Altgeräte, die in keiner äußeren Abmessung größer als 25 Zentimeter sind, und zwar beschränkt auf drei Altgeräte pro Geräteart.
4. Datenschutz-Hinweis
Altgeräte enthalten häufig sensible personenbezogene Daten. Dies gilt insbesondere für Geräte der Informations- und Telekommunikationstechnik wie Computer und Smartphones. Bitte beachten Sie in Ihrem eigenen Interesse, dass für die Löschung der Daten auf den zu entsorgenden Altgeräten jeder Endnutzer selbst verantwortlich ist.
5. Bedeutung des Symbols „durchgestrichene Mülltonne"
Das auf Elektro- und Elektronikgeräten regelmäßig abgebildete Symbol einer durchgestrichenen Mülltonne weist darauf hin, dass das jeweilige Gerät am Ende seiner Lebensdauer getrennt vom unsortierten Siedlungsabfall zu erfassen ist.

Denmark
Elektrisk og elektronisk udstyr (EEE) indeholder materialer, komponenter og stoffer, der kan være farlige og skadelige for menneskers sundhed og for miljøet, når affaldet af elektrisk og elektronisk udstyr (WEEE) ikke bortskaffes korrekt.
Produkter, der er mærket med nedenstående overkrydsede skraldespand', er elektrisk og elektronisk udstyr. Den krydsede skraldespand symboliserer, at affald af elektrisk og elektronisk udstyr ikke må bortskaffes sammen med usorteret husholdningsaffald, men skal indsamles særskilt.
Til dette formål har alle kommuner etableret indsamlingsordninger, hvor affald af elektrisk og elektronisk udstyr gratis kan afleveres af borgerne på genbrugsstationer eller andre indsamlingssteder eller hentes direkte fra husholdningerne. Nærmere information skal indhentes hos kommunens tekniske forvaltning.
Brugere af elektrisk og elektronisk udstyr må ikke bortskaffe affald af elektrisk og elektronisk udstyr sammen med husholdningsaffald. Brugere skal benytte de kommunale indsamlingsordninger for at mindske den miljømæssige belastning i forbindelse med bortskaffelse af affald af elektrisk og elektronisk udstyr og øge mulighederne for genbrug, genanvendelse og nyttiggørelse af affald af elektrisk og elektronisk udstyr.

Ireland
PRL Number - 03364WB
Waste Electrical and Electronic Equipment (WEEE) is taken back free of charge on a one-for-one, like-for-like basis. Waste batteries including rechargeable batteries are taken back free of charge. You are not obliged to make any purchase when returning old batteries. Each local authority must also accept household WEEE and small batteries free of charge at its recycling facilities. All WEEE and waste batteries must be recycled and should not be placed in any of your household wheelie bins. Make sure you always recycle all your old electrical goods and batteries.

Recycle IT
Unit 14/2 Crag Terrace, Clondalkin Industrial Estate,
Clondalkin, Dublin D22 TK37
Website: https://www.recycleit.ie/location-map.html
Tel: +353 14578321
E: info@recycleit.ie
Opening Hours: Monday-Thursday 8.30am-4.30pm | Friday 8.30am-3.30pm

© 2024. All rights reserved. MEATER® is a trademark of Apption Labs™ Limited. A Traeger Company. Patented.